



Déclaration de la FSU44 au CTSD du mercredi 2 septembre 2020

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Cette rentrée est exceptionnelle à plusieurs titres. La preuve le CTSD de rentrée se passe en distanciel et nous sommes surpris de voir que l'Inspection d'académie ne dispose pas d'une salle permettant la tenue de cette instance en présentiel. Mais au moins le CTSD se tient contrairement aux CAP et nous allons pouvoir défendre les situations d'école et de fait nos collègues. A rentrée exceptionnelle, la FSU demande des mesures exceptionnelles : un recrutement massif d'enseignantes et d'enseignants pour alléger les effectifs de l'école de la maternelle au lycée, pas de fermetures de classes car les équipes pédagogiques n'ont pu travailler sereinement la question de la rentrée, le retour des maîtresses et maîtres supplémentaires dans les écoles... Ces mesures n'ont qu'un objectif partagé par toute la communauté pédagogique : permettre un retour à l'École pour les élèves et l'ensemble des personnels - enseignant.es, AESH, direction d'établissement, agent.es territoriaux, animateurs.trices - dans les meilleures conditions. Cela permettrait aussi de proposer des aides spécifiques aux élèves qui ont le plus décroché. Il est donc nécessaire aussi que chaque RASED soit complet et que tous les postes de l'enseignement adapté soient pourvus pour aider les élèves les plus en difficulté.

La FSU est légitimement inquiète de cette rentrée au regard de l'impréparation assumée par JM Blanquer. Ce dernier a attendu le mercredi 26 août pour annoncer une circulaire alors que les enseignant.es des écoles ont majoritairement effectué leur pré-rentrée le vendredi 28 août. JM Blanquer aurait été plus avisé de préparer la rentrée et un protocole sérieux, qui tienne aussi compte des personnes vulnérables et ce dès le début août plutôt que d'inonder twitter de ses exploits sportifs. En cette période de crise sanitaire, ce comportement pose question, comme celle de son maintien à un ministère qui ne l'intéressait plus en juillet. De même, proposer comme remède au confinement et au décrochage scolaire, la recette éculée des évaluations nationales est une aberration. Les élèves n'ayant pas abordé la totalité des programmes évalués. Les enseignant.es et les élèves ont besoin de confiance, de sérénité et ces évaluations ne répondent en rien à nos besoins.

La FSU demande que ces évaluations nationales soient retirées et que nos collègues puissent proposer les leurs afin de permettre aux élèves de reprendre goût aux apprentissages, à la vie collective de classe et de réinvestir leur posture d'élèves. La liberté pédagogique est un acquis professionnel pour les enseignant.es. Il est important de la conserver, de l'entretenir par une formation continue répondant aux besoins de la profession. C'est donc une de nos mesures exceptionnelles que nous demandons en cette rentrée: repenser dans les prochains jours le plan de formation continue afin de permettre à nos collègues de se retrouver dans des sessions éloignées de la seule question des apprentissages fondamentaux.

Pour permettre que la rentrée ne soit pas anxiogène, il est primordial pour la FSU que la gratuité des masques soit décrétée. Si ce n'est pas le cas et les déclarations du 1er ministre sont à l'opposé de ce bon sens, on assistera à un abandon des familles qui vont devoir supporter un coût supplémentaire. De plus, la mise aux normes et en nombre des sanitaires dans les écoles et établissements scolaires n'est toujours pas atteintes alors qu'elle est avec les gestes barrières le premier rempart à la diffusion du virus.

L'école n'est ni une marchandise ni un investissement financier rentable et dans le monde d'après d'E Macron, on voit bien qu'elle n'est pas une priorité. La FSU saura lui rappeler la nécessité d'une école transformée pour la réussite de tou.tes les élèves, d'une école ambitieuse avec les moyens correspondant aux besoins afin de ne laisser aucun.e élève sur le côté. Nous lui rappellerons tout cela le jeudi 17 septembre dans la journée d'action nationale sur l'emploi, première étape des nécessaires mobilisations qui feront que le monde d'après ne sera pas celui d'avant.

Par ailleurs, nous déplorons les décisions qui ont été prises concernant les instances de carte scolaire pour le premier degré.

Pressé par le contexte sanitaire, la tenue hâtive d'un comité technique pendant la période de confinement n'a pas permis une analyse de données des plus précises malgré toute la bonne volonté des services administratifs. Les retours du terrain nous ont montré le décalage entre les chiffres et la réalité du terrain. Puis l'annulation des instances du mois de juin, attendues avec intérêts par de nombreuses écoles, enseignant·es et parents d'élèves n' a pas permis d'apaiser la préparation d'une rentrée déjà extrêmement compliquée par l'indécision ministérielle, le protocole sanitaire et l'état de la pandémie.

Grands absents de la carte scolaire cette année, les associations représentatives de parents d'élèves et les collectivités territoriales n'ont pu prendre part aux débats puisqu'aucun CDEN n'a pu avoir lieu pour la préparation de cette rentrée 2020 à l'exception de celui-ci.

Nous souhaiterions vous alerter à nouveau sur les conséquences de la mise en place de classes de grande section à 24 sur les répartitions de classes. Elle entraîne dans de nombreuses écoles des effectifs surchargés pour les autres niveaux de maternelle notamment.

De nombreux conseils des maîtres·ses interrogent le sens de cette demande alors que les classes double ou multiples niveaux sont une solution pédagogique adaptée et que des ouvertures de classes ne sont pas prononcées. Le Code de l'Éducation énonce bien le fait que le conseil des maîtres·ses est souverain dans les décisions de répartition des élèves dans leur école.

Un focus particulier sur les postes d'enseignant·es référents. Chaque année, leur remplacement déstabilise des postes spécialisés ou de formateur de la circonscription ASH. La FSU44 demande donc la création de deux postes d'enseignant·es référent surnuméraires pour également soulager nos collègues du trop grand nombre de dossiers.